

## CAS PARTICULIER

### Si vous êtes dans l'impossibilité physique d'écrire seul(e) vos directives anticipées

Quelqu'un peut le faire pour vous devant deux personnes désignées ci-dessous (dont votre personne de confiance si vous l'avez désignée).

#### Témoïn 1 : Je soussigné(e)

Nom et prénoms : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

*atteste que les directives anticipées décrites ci-avant sont bien l'expression de la volonté libre et éclairée de M ou Mme* \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature

#### Témoïn 2 : Je soussigné(e)

Nom et prénoms : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

*atteste que les directives anticipées décrites ci-avant sont bien l'expression de la volonté libre et éclairée de M ou Mme* \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Signature